

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 28 AVRIL 2016

DELIBERATION N°BC/2016.00129

ACCTIFS - DEMANDE DE SUBVENTION 2016

Le Bureau communautaire a été convoqué le 22 avril 2016

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de présents : 39

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 39

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Paul CELLE, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Christian FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Raymond JOASSARD, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, M. Yves MORAND, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Marc PETIT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Joseph SOTTON, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Marc CHAVANNE, M. Gilles ESTABLE, M. Daniel JACQUEMET, M. Yves LECOCQ, M. Pascal MAJONCHI, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Claude SCHALK, M. Gérard TARDY, M. Georges ZIEGLER

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

REÇU EN PREFECTURE

Le 10 mai 2016

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20160215-D20160012910-DE

DATE D'AFFICHAGE :20160510

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 28 AVRIL 2016

ACCTIFS - DEMANDE DE SUBVENTION 2016

I - LE CONTEXTE

La Communauté Urbaine souhaite exercer pleinement sa compétence développement économique et travaille à améliorer l'environnement global des entreprises et à solutionner leurs besoins. A ce titre, elle souhaite favoriser les actions d'accompagnement des entreprises qui permettent de consolider le tissu économique.

Le point principal repose sur le développement d'une véritable animation économique de proximité et le renforcement des capacités de la Communauté Urbaine en termes d'ingénierie économique auprès des entreprises. Les associations d'entreprises sont des acteurs économiques avec lesquels Saint-Etienne Métropole compte entretenir un partenariat renforcé. Dans ce cadre, les structures suivantes sont identifiées : CLEO (Club des entrepreneurs de l'Ondaine), ACCTIFS (Association des Cadres et Chefs d'entreprises Tertiaire & Industrie Forez Sud), ESTER (Est Stéphanois En Réseau) et CLUB GIER ENTREPRISES.

II – PRESENTATION D'ACCTIFS, CLUBS D'ENTREPRISE

ACCTIFS a été créé en 1986 sous l'impulsion de chefs d'entreprises d'Andrézieux-Bouthéon et compte aujourd'hui 128 adhérents représentant plus de 7 000 emplois. Le club couvre le territoire suivant : Montrond-les-Bains, Saint-Galmier, Veauche, Saint-Just-Saint-Rambert, Andrézieux-Bouthéon et La Fouillouse. Ainsi, deux communes font partie du territoire de la Communauté Urbaine, Andrézieux-Bouthéon et La Fouillouse. Sur les 128 entreprises, 60 % se trouvent sur le territoire de Saint-Etienne Métropole (20 % sur l'agglomération Loire Forez et 20 % sur la Communauté de Communes du Pays de Saint-Galmier). Le club a pour objectifs de :

- se rencontrer pour échanger des expériences ;
- mettre en place des solutions collectives et mutualiser les besoins ;
- être un relais entre les collectivités locales, les administrations et les entreprises ;
- renforcer l'image des sites industriels.

III- PLAN D' ACTIONS 2016

Le plan d'actions du club est organisé autour de 4 commissions de travail :

Actions en faveur des TPE/PME (commission 1)

Les TPE/PME sont des acteurs importants du tissu socio-économique local et national qui se trouvent parfois isolées. Ainsi, les objectifs de la commission TPE/PME sont de :

- renforcer la représentativité des TPE/PME au sein d'ACCTIFS ;
- identifier les besoins et définir des actions ;

- échanger sur les problématiques communes grâce à des intervenants qualifiés ;
- mutualiser des actions (achats groupés, formation...) ;
- développer des synergies entre les TPE/PME et les plus grandes entreprises.

Actions en faveur de la Qualité Sécurité Environnement / Rôle Sociétal de l'Entreprise (Commission 2)

Le but de cette commission est de :

- favoriser les échanges sur les dossiers qualité, sécurité, environnement ;
- informer les membres d'ACCTIFS sur les démarches et les nouvelles dispositions en la matière ;
- inciter les entreprises à avoir une démarche sociétale ;
- favoriser l'emploi et la formation ;
- favoriser la question de la Responsabilité Sociale des Entreprises.

Actions ressources humaines (commission 3)

Cette commission a été constituée à la demande d'entreprises qui souhaitent partager leur expérience dans le domaine des ressources humaines.

Actions communication (commission 4)

Cette commission a pour objectif d'améliorer la communication interne et externe d'ACCTIFS, d'améliorer la connaissance des adhérents entre eux, de favoriser l'échange via les partenariats et de favoriser le lien école-entreprise.

IV- PARTENARIAT AVEC SAINT-ETIENNE METROPOLE

En partenariat et en cohérence avec le projet de territoire de Saint-Etienne Métropole, ACCTIFS participera aux actions développées par la Communauté Urbaine, notamment dans le cadre de promotion de l'innovation, la promotion du design en lien avec la Cité du design, le développement durable à travers les actions QSE, le rapprochement de l'offre et de la demande d'emploi, la formation, et l'attractivité du territoire. En 2016, le Club ACCTIFS devra participer plus particulièrement aux actions et démarches suivantes :

- **Accompagnement au développement du tissu économique local** : Saint-Etienne Métropole souhaite utiliser la commande publique comme un levier de développement économique en favorisant une bonne adéquation entre les besoins de la collectivité et les compétences des entreprises du territoire. Dans cet objectif, la collectivité travaillera à une base de données fournisseurs. Il sera demandé au club d'entreprises de collaborer aux actions mises en œuvre par Saint-Etienne Métropole (mobilisation d'entreprises pour la conférence économique 2016, détection d'entreprises...).
- **Développement de l'économie sociale et solidaire** : il sera demandé au club de relayer de l'information, voir ponctuellement de mobiliser les adhérents en fonction des évènements qui peuvent être organisés par Saint-Etienne Métropole.
- **Participer au déploiement de « La Fabrique à entreprendre »** : ce dispositif vise à accompagner les créateurs d'entreprise à tous les stades de leur projet, de l'idée au financement. Afin d'optimiser les opportunités de développement des jeunes créateurs, la MIFE, en collaboration avec Saint-Etienne Métropole, développe une action de parrainage des jeunes porteurs de projet. Le parrain/marraine met à disposition son expertise sur : conseils individualisés sur la vie de l'entreprise du porteur de projet (gestion, développement, aspects commerciaux...), mise à

disposition de locaux et de matériel, conseils individualisés sur le plan financier. Il est demandé à ACCTIFS de sensibiliser leurs adhérents sur cette action afin de « recruter » 5 chefs d'entreprise prêts à devenir parrain.

- **Participer à l'action de « prévention des difficultés des entreprises »** : sous l'impulsion des 3 organisations patronales (UPA, CGPME, MEDEF) et en partenariat avec l'UT42 Direccte et les chambres consulaires, sont organisées, à destination des entreprises du territoire, des réunions d'information de proximité donnant une information concrète sur les bonnes pratiques de prévention des difficultés, les possibilités d'accompagnement et les contacts à prendre. Ces réunions mobilisent plusieurs intervenants : la DDFIP, l'URSSAF, le RSI, la BPI, la BDF. L'objectif est d'organiser au moins 2 réunions par an sur Loire Sud et de toucher un maximum d'entreprises plus particulièrement à destination des petites et moyennes entreprises en mobilisant d'autres acteurs comme les clubs d'entreprises. Il est demandé à ACCTIFS de mobiliser ses adhérents sur ces dispositifs.
- **Promouvoir le dispositif « Design Tech Academy »** : Saint-Etienne Métropole a contribué au lancement du projet « Design Tech Academy », labellisé « Grande école du numérique ». Portée par Telecom Saint-Etienne, ce projet vise à former des jeunes issus des quartiers prioritaires aux domaines du numérique et de la programmation informatique. Formation unique en son genre, elle vise à répondre aux besoins des entreprises sur un secteur en difficultés de recrutement. Il est demandé à ACCTIFS d'identifier dans ses adhérents, des entreprises susceptibles d'avoir des besoins dans le secteur informatique afin de proposer des stages ou des emplois aux personnes issues de cette formation.

Saint-Etienne Métropole propose, au vu du plan d'actions 2016 du Club, une intervention financière à hauteur de 13 000 € en faveur d'ACCTIFS.

La dépense correspondante sera imputée au budget de l'exercice 2016 article 6574, chapitre 65.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **attribue une subvention d'un montant de 13 000 € à ACCTIFS ;**
- **approuve le projet de convention correspondante à intervenir pour l'année 2016 ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention correspondante.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Premier Vice-Président,



Hervé REYNAUD